



SCOTTISH

HIGHLANDS TRAIL

Du 16 au 23 mai 2020

REGLEMENT

Tout ce que vous devez savoir pour participer

1.	ORGANISATION	3
2.	DEFINITION DE LA COMPETITION.....	3
3.	PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
4.	CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS	3
5.	CATEGORIES DE CONCURRENTS.....	3
6.	PERSONNES ACCOMPAGNATRICES	3
7.	PROGRAMME DE L'EPREUVE.....	4
8.	MARQUE D'IDENTIFICATION ORGANISATION.....	4
9.	DEPARTS DES ETAPES	4
10.	ARRIVEE D'ETAPE.....	4
11.	CLASSEMENTS ET CHANGEMENT DE DISTANCE.....	4
12.	RAVITAILLEMENT	5
13.	ASSISTANCE MEDICALE	5
14.	ABANDON / HORS COURSE	5
15.	BALISAGE / ROAD BOOK.....	5
16.	ASSURANCES	5
17.	CONDITIONS CLIMATIQUES ET NATURE DU TERRAIN.....	6
18.	HEBERGEMENT ET RESTAURATION.....	6
19.	INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT	6
20.	OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET MEDICALES	7
21.	FORFAITS, ANNULATION D'ENGAGEMENT	7
22.	COUVERTURE IMAGE.....	8
23.	LISTE DES PRIX	8
24.	CONTACTS	9

1. ORGANISATION

Exaequo Communication (SARL) organise la première édition du SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL qui se déroulera en Ecosse du 16 au 23 mai 2020. Cette épreuve est limitée à 40 participants.

2. DEFINITION DE LA COMPETITION

SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL est une course à pied en allure libre en 5 étapes. Cette course est organisée dans une logique sport-loisirs. Deux épreuves (deux distances) sont proposées aux participants : 100kms et 70kms environ en 5 étapes.

3. PRESCRIPTIONS GENERALES

SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL se déroulera en conformité avec le règlement de l'épreuve et de ses annexes auxquels tous les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

4. CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS

Est admis à participer aux épreuves toute personne majeure, de toutes nationalités, répondant aux exigences du présent règlement et titulaire d'un certificat médical attestant son aptitude à pratique la course à pied en compétition. Ce certificat médical devra être effectué obligatoirement dans les 12 mois précédant le départ de la course. Les adolescents âgés de 16 ans et plus – le jour du début de l'épreuve - pourront prendre part à l'épreuve en fournissant une autorisation signée de leurs parents, tuteurs ou organismes officiels ayant la responsabilité de ceux-ci. Ils devront répondre aux mêmes exigences mentionnées dans ce présent règlement.

5. CATEGORIES DE CONCURRENTS

Chaque participant homme ou femme entre dans le classement général sans distinction d'âge ou de degré de professionnalisme. Toutefois, indépendamment du classement général, sont établis les classements suivants :

Catégorie A : 100 kms / Féminin / Plus de 50 ans

Catégorie B : 70 kms / Féminin / Plus de 50 ans

6. PERSONNES ACCOMPAGNATRICES

Exaequo Communication acceptera qu'un concurrent s'inscrive avec sa/son conjoint(e).

Est définie comme personne accompagnatrice toute personne faisant partie du voyage dans le cadre de SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL – et à ce titre pris en charge par Exaequo Communication – et qui ne serait inscrit sur aucune des deux épreuves.

Ces personnes accompagnatrices pourront néanmoins prendre part aux étapes du 70kms en marchant. Ces personnes ne recevront en revanche aucun dossard et ne pourront prétendre à figurer dans aucun classement général ou par étape. Aucun certificat médical ne sera réclamé.

Un programme d'activités touristiques sera quotidiennement proposé aux personnes accompagnatrices, tout comme aux concurrents d'ailleurs. La plupart des activités seront gratuites. Celles nécessitant du matériel, un guide et/ou occasionnerait un transport long seront payantes.

Important : ces personnes accompagnatrices, tout comme les concurrents, doivent avoir à l'esprit qu'ils participent à un voyage sportif dont l'objet principal est l'organisation d'une course de 5 jours. Les activités touristiques proposées doivent être envisagées comme des services annexes, proposés l'après-midi après les épreuves et/ou en soirée, à proximité du lieu des courses. L'organisation n'organisera pas d'activité touristique sur mesure et ne sera tenue à aucune exigence particulière en la matière.

7. PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

Samedi 16 mai : déplacement Paris CDG / Edimbourg (via une escale à Amsterdam)

Dimanche 17 mai au jeudi 21 mai : 5 journées de courses

Vendredi 22 mai : journée touristique à Edimbourg

Samedi 23 mai: déplacement Edimbourg / Paris CDG (via une escale à Amsterdam)

Exaequo Communication se réserve le droit de modifier :

- Le règlement de l'événement
- La physionomie de l'épreuve
- Le lieu et la destination initiale en cas de force majeure

8. MARQUE D'IDENTIFICATION ORGANISATION

Lors des contrôles administratifs et techniques précédant le départ, l'organisation fournira à chaque concurrent un dossard numéroté à porter sur la poitrine. Pendant toute la durée de l'épreuve, les marques d'identification fournies par l'organisation resteront apposées obligatoirement sur chaque concurrent à l'emplacement indiqué par l'organisation sous peine de pénalités. En dehors de ces marques d'identification réservées par l'organisation, les espaces restants disponibles (manches tee-shirt, casquettes, chaussettes, sac à dos ...) pourront être utilisés par le concurrent pour ses sponsors personnels.

9. DEPARTS DES ETAPES

Les départs des épreuves seront donnés vers 9h30 du matin. Selon les conditions climatiques, l'organisation se réserve la possibilité de modifier l'horaire de départ des courses et donc le programme général de la journée.

10. ARRIVEE D'ETAPE

Un chronométrateur relèvera le temps journalier de chaque concurrent.

Les parcours sont soit des étapes en ligne (points de départ et d'arrivée différents), soit des boucles (points de départ et arrivée au même lieu).

11. CLASSEMENTS ET CHANGEMENT DE DISTANCE

Les temps de chaque concurrent seront chronométrés en heures, minutes et secondes.

Le classement de l'étape se fait par addition du temps réalisé.

Le classement général se fait par l'addition des temps obtenus à chaque étape.

Tout concurrent inscrit sur 100kms qui, pour raison médicale ou par choix personnel, ne prendrait pas le départ d'une ou plusieurs étapes ne pourra prétendre à figurer au classement général du 100kms.

De la même manière, tout concurrent inscrit sur le 70kms qui, pour raison médicale ou par choix personnel, ne prendrait pas le départ d'une ou plusieurs étapes ne pourra prétendre à figurer au classement général du 70kms.

Il sera aussi permis à chaque concurrent initialement inscrit sur 100kms ou sur le 70kms de changer de distance. Dans ce cas, ces concurrents pourront être classés dans l'étape du jour mais ne pourront plus être classés dans leur classement général d'origine.

Tout concurrent qui souhaitera ne pas prendre le départ d'une étape ou qui souhaitera participer sur une autre distance que celle initialement prévue lors de son inscription devra impérativement prévenir le directeur de la course au plus tard avant 20h, la veille du départ de l'étape du jour.

12. RAVITAILLEMENT

L'organisation se charge de l'approvisionnement en eau pour chaque concurrent.

Chaque concurrent des deux courses devra apporter un sac à dos running ou des gourdes d'une contenance minimum de 1,5 litres en début de séjour. Chaque concurrent pourra décider, soit de remplir son sac à dos avant le départ de la course, soit d'attendre le ravitaillement à l'arrivée de la course.

Le ravitaillement final comportera les produits suivants : eau, orange, bananes, fruits secs ou barres céréales, chocolat.

13. ASSISTANCE MEDICALE

L'organisation comporte des guides formés pour prodiguer les premiers soins et premiers gestes en cas de nécessité.

En cas de problème plus grave, un rapatriement vers l'hôpital le plus proche est prévu par l'organisation, en coordination avec l'assureur du participant.

14. ABANDON / HORS COURSE

En cas d'abandon d'un concurrent, il est impératif qu'il prévienne l'organisation dans les plus brefs délais.

15. BALISAGE / ROAD BOOK

Les concurrents de SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL devront impérativement suivre le balisage des étapes. Ce balisage reprend pour l'essentiel la signalétique déjà installée sur les chemins de randonnées empruntés. Exaequo Communication pourra compléter ce balisage soit par du marquage au sol, soit par l'installation de piquets de couleurs. Sur certains parcours, des volontaires pourraient également venir renforcer le dispositif de balisage.

16. ASSURANCES

L'organisation est couverte par un contrat d'assurance responsabilité civile organisation.

Une assurance rapatriement est à contracter par chaque participant de manière obligatoire – elle doit être prise à titre personnel.

17. CONDITIONS CLIMATIQUES ET NATURE DU TERRAIN

Température en mai en Ecosse :

Moyenne jour : 20 °C

Moyenne nuit : 15 °C

Le parcours total de 100 kms environ présente une nature de terrain très variée : petites routes de campagne, chemins de terre, passerelles en bois, sentiers caillouteux et rocheux, passages en forêts. L'organisation se réserve le droit de modifier le tracé du parcours, les horaires et le kilométrage des étapes en raison des conditions climatiques.

18. HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement des participants se fait en hôtel 2* ou 3* pour chacune des 7 nuitées du séjour.

Les repas seront préparés par les hôtels et pris, soit à l'hôtel, soit dans le bus (lunch box) ou à l'arrivée des épreuves.

Les participants auront trois déjeuners libres aux aéroports (16 et 23 mai) et à Dublin (22 mai).

19. INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Le nombre total de participants en 2020 est limité à 40 concurrents répartis sur le 100kms et le 70kms.

Le prix du séjour est fixé à : 2150 € / personne + frais de service (1,5% du prix de vente) soit 32,25€.

A l'inscription, un acompte de 800€ + frais de service est demandé. Le solde est à payer à la convenance des participants avant le 20 mars 2020.

Une remise de 5% (hors frais de service) est accordée aux groupes de 5 personnes et plus.

Une remise de 10% (hors frais de service) est accordée aux groupes de 10 personnes et plus, ainsi qu'aux participants ayant déjà voyagé, au moins une fois, avec Exaequo Voyages sur nos autres destinations.

Plus aucune inscription ne sera possible après le 20 mars 2020.

L'INSCRIPTION COMPREND :

- Votre dossard et votre participation à la course
- L'encadrement technique pour l'organisation du séjour, de la course, des activités touristiques
- Le vol aller-retour Paris-Edimbourg via une escale à Amsterdam
- Les transferts en bus quotidien entre les sites de course, d'hébergement et des activités loisirs
- Les 7 nuitées en hébergement 2* ou 3* en chambre twin (2 lits séparés) ou double (1 lit de deux places pour les couples)
- La restauration pour tout le séjour, à l'exception des déjeuners des 16, 22 et 23 mai
- Le ravitaillement (eau, fruits ...) après la course
- L'assistance médicale pendant la course et le séjour
- La médaille et un tee-shirt technique aux couleurs de l'événement
- Les droits d'entrée et de location de matériel dans le cadre de notre programme touristique (visite de châteaux, de distillerie, croisière sur le Loch Ness, location de vélo ...)

L'INSCRIPTION NE COMPREND PAS :

- Les déjeuners des 16, 22 et 23 mai
- Les boissons commandées lors des déjeuners organisés dans les restaurants ou les pubs à l'arrivée de certaines étapes
- Les consommations personnelles lors des activités touristiques ou les soirées libres

Le nombre total de participants étant limité, l'organisation retiendra les dossiers suivant les places disponibles et uniquement les candidatures dont le dossier administratif sera complet avant le 20 mars 2020.

Inscription en 2 versements sur notre plateforme d'inscription en ligne (www.theirishtrail.com) avant le 20 mars 2020 :

- 1er acompte de 800€ et les frais de service (32.25€), encaissé au moment de l'inscription en ligne avec le dossier administratif complet ;
- 2nd prélèvement/solde de 1 350.00€ à régler en ligne avant le 20 mars 2020.

Un email de confirmation vous sera envoyé par l'organisation, ainsi qu'un reçu bancaire pour vous confirmer votre inscription et vous informer du débit sur votre compte.

20. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET MEDICALES

Récapitulatif des éléments à envoyer à l'organisation pour valider votre inscription à télécharger sur la plateforme d'inscription :

- la photocopie de votre passeport ou autre pièce d'identité en cours de validité
- 1 photo d'identité ou portrait (scan d'une photo d'identité, photo par portable ...)
- votre certificat médical datant de juin 2019 au plus tard (facultatif si marcheur ou accompagnateur) de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition» (**cette formulation est obligatoire**)
- votre attestation d'assurance rapatriement qui est obligatoire

21. FORFAITS, ANNULATION D'ENGAGEMENT

Les annulations de réservations et demandes de remboursement devront être effectuées par lettre recommandée. Les barèmes de remboursement sont les suivants :

- 100€ seront retenus pour frais de dossier en cas de désistement avant le 31/01/2020
- 10% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 1/02/2020 et le 01/03/2020
- 30% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 02/03/2020 et le 01/04/2020
- 60% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 02/04/2020 et le 01/05/2020
- Passée la date du 01/05/2020 à minuit, aucune demande de remboursement ne sera acceptée

Exaequo Communication recommande donc vivement à chaque concurrent de souscrire à une assurance annulation auprès de celle de l'organisation ou à titre personnel auprès d'un assureur de son choix.

Si l'événement devait être annulé pour une raison autre qu'un cas de force majeure qui ne serait pas imputable à Exaequo Voyages, les sommes déjà versés par les participants leur seraient remboursés dans leur intégralité.

22. COUVERTURE IMAGE

Exaequo Communication se réserve tous droits exclusifs d'utilisation des images de la course SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL. Les participants consentent ici qu'Exaequo Communication dispose du droit exclusif de leur nom et de leur image individuelle ou collective pour tout ce qui concerne de près ou de loin leur participation à la course SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL. Tout support graphique (logo de SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL), photographique ou vidéo ne pourra être utilisé par les concurrents, les accompagnateurs ou l'encadrement que pour des usages privés, sauf autorisation particulière d'Exaequo Communication. En conséquence, tout projet de film court, moyen ou long métrage devra avoir reçu préalablement l'assentiment d'Exaequo Communication.

23. LISTE DES PRIX

THE SCOTTISH HIGHLANDS TRAIL est une course loisir. En conséquence, aucun prix significatif ne sera remis aux concurrents en fonction de leur classement. Ceci étant précisé, Exaequo Communication récompensera les premiers de toutes les catégories telles que définies dans le point 2.5.

24. CONTACTS

EXAEQUO COMMUNICATION

"Parc d'Activité Les rives de l'Odon"

85, rue de l'avenir

14790 Verson

Grégory BRUSSOT / Vincent EUDIER

contact@exaequovoyages.com

Numéro de Téléphone : 02 31 53 94 17

N° agrément agence de voyage : IMO14180001

www.exaequovoyages.com